

Catalogue

FORMATION CONTINUE

Programme 2019

Nouvelles
formations





AVANT-PROPOS

L'Institut de Formation aux métiers de la Santé (IFMS) a été évalué favorablement par la Commission Scientifique des Paramédicaux de l'ANDPC (Agence Nationale de Développement Professionnel Continu) en juillet 2017. Les programmes de formation ont fait l'objet d'une validation et d'un référencement à la base de données DATADOCK.

Son offre de formation s'inscrit dans un souci constant de construction d'un partenariat solide avec les établissements de soins et l'ensemble des professionnels libéraux du bassin de vie du Hainaut-Cambrésis.

La formation continue a pour vocation le développement des compétences des professionnels de santé en tenant compte de l'actualité des activités sanitaires et médico-sociales et également l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.

L'IFMS propose des formations « clés en main » mais répond également à des demandes de formations « à la carte ». Les formations sont réalisées soit en son sein, soit en intra-établissement. Lorsqu'elles sont réalisées à l'IFMS, ces formations favorisent la rencontre et le partage d'idées, de connaissances et d'expériences entre professionnels issus de structures différentes.

Réalisées en intra-établissement, elles répondent à des objectifs pour le collectif en facilitant la rationalisation des organisations de travail et l'optimisation budgétaire.

Les formations sont dispensées par les formateurs de l'IFMS, au besoin accompagnés d'experts professionnels. Selon les domaines abordés, certaines sont certifiantes, d'autres s'inscrivent dans les orientations nationales de DPC conformément à l'arrêté du 8 décembre 2015.

Pour ces dernières, le contenu et les modalités sont également disponibles sur le site de l'Agence nationale du DPC : <https://www.agencedpc.fr/>

L'équipe administrative et pédagogique reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Extrait de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

« Art. L. 4021-1. Le développement professionnel continu a pour objectifs le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques. Il constitue une obligation pour les professionnels de santé. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu comportant des actions de formation continue, d'analyse, d'évaluation et d'amélioration de ses pratiques et de gestion des risques. L'engagement dans une démarche d'accréditation vaut engagement dans une démarche de développement professionnel continu. »

SOMMAIRE

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 1	6
FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2	7
RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2	8
FORMATION DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'INFIRMIER ET PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION	9
FORMATION ACTION AU TUTORAT DES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX	11
FORMATION ACTION SPÉCIFIQUE AU TUTORAT DES PROFESSIONNELS AIDES-SOIGNANTS	13
FORMATION ACTION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL	14
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL	15
ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE PAR LA VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE	16
ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	17

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE

NIVEAU I

Public :

Aides Médico-Psychologiques, personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence vitale ou potentielle et la réalisation des gestes d'urgence adaptés à cette situation. L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Durée :

12 heures réparties sur 2 jours



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

205 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

2 050 € TTC

* Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge

⚠ Les coûts indiqués sont ceux de 2018. Tarifs CESU 2019 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59



Dates à l'IFMS :

23 et 24 septembre 2019

En intra :

dates à négocier entre les deux structures

Contenu du programme :

- La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
- La prise en charge des urgences potentielles
- Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers gestuels
- Simulation en santé
- Evaluation par cas concrets



Finalité de la formation :

Une **attestation** d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

FORMATION EN GESTES ET SOINS D'URGENCE

NIVEAU 2

Public :

Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectif d'acquérir des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale.

L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Durée :

21 heures réparties sur 3 jours



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

380 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

3 800 € TTC

* Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge

 Les coûts indiqués sont ceux de 2018. Tarifs CESU 2019 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59



Dates à l'IFMS :

25, 26 et 27 septembre 2019

En intra :

dates à négocier entre les deux structures

Contenu du programme :

- La prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
- La prise en charge des urgences potentielles
- Enseignement relatif aux risques collectifs dans le cadre des plans sanitaires de secours

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers gestuels
- Simulation en santé
- Evaluation par cas concrets



Finalité de la formation :

Une **attestation** d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

RÉACTUALISATION DES CONNAISSANCES EN GESTES ET SOINS D'URGENCE NIVEAU 2

Public :

Infirmiers, aides-soignants, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, manipulateurs électroradiologie médicale, diététiciens, préparateurs en pharmacie, préleveurs de laboratoire.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation permet aux professionnels paramédicaux de réactualiser leurs connaissances en gestes et soins d'urgence tous les 4 ans conformément à la législation en vigueur. L'IFMS est conventionné avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU 59).



Durée :

1 journée de 7h



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

175 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

1750 € TTC

* Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge

 Les coûts indiqués sont ceux de 2018. Tarifs CESU 2019 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS possédant l'attestation de formateur en gestes et soins d'urgence délivrée par le C.E.S.U. 59



Dates à l'IFMS :

17 septembre 2019

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures

Contenu du programme :

Actualisation des connaissances :

- relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques
- en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire



Les participants doivent fournir une copie de l'attestation de formation initiale niveau 2 qui ne doit pas dater de plus de 4 ans.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers gestuels
- Simulation en santé
- Evaluation par cas concrets



Finalité de la formation :

Une attestation d'une validité de 4 ans établie par le CESU est délivrée sous la responsabilité du Ministère de la Santé.

FORMATION DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'INFIRMIER ET PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION

Public :

Formation Complète et Partielle :
Bachelier, titulaire d'un titre homologué au minimum de niveau IV, DAEU, tout autre candidat professionnel souhaitant intégrer la formation infirmier

Formation Découverte :

Élève en classe de terminale ou personne répondant aux conditions d'inscription en formation

Objectifs pédagogiques :

- Valoriser l'inscription des candidats lors de la sélection des dossiers sur Parcoursup
- Renforcer les prérequis à la formation en soins infirmier
- Consolider le projet de formation
- Favoriser l'intégration des candidats en première année d'études



Durée :

Formation Complète : 80 heures
Formation Partielle : 45 heures
Formation Découverte : 35 heures



Nombre de participants :

minimum 10 personnes
(inscription par ordre d'arrivée)



Coût individuel :

TITULAIRE DU BAC
Formation Complète* :
1 500 € TTC
Formation Partielle* :
900 € TTC
**mensualisation possible*

CLASSE DE TERMINALE
Formation Découverte :
300 € TTC



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS,
professionnels de santé
infirmiers et étudiants en soins
infirmiers

Contenu du programme, méthodes et outils pédagogiques :

TITULAIRE DU BAC

Formation complète

- Plateforme e-learning accessible 7j/7
- 5 Regroupements d'une journée complète à l'IFMS
- 4 Jours d'immersion professionnelle
- Coaching personnalisé avec un cadre formateur de l'IFMS

Formation partielle

- Plateforme e-learning accessible 7j/7
- 2 regroupements d'une journée complète à l'IFMS
- 2 Jours d'immersion professionnelle
- Accompagnement collectif avec un cadre formateur de l'IFMS

*(Sous réserve des nouveaux textes gouvernementaux en lien avec Parcoursup)

FORMATION DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'INFIRMIER ET PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION (SUITE)



Dates à l'IFMS :

Les dates seront disponibles à partir du 15 septembre 2018 sur le site Internet de l'IFMS :

<https://www.ch-valenciennes.fr/formation/ifms/>

Contenu du programme, méthodes et outils pédagogiques :

CLASSE DE TERMINALE

Formation découverte

- 3 Regroupements d'une journée complète l'IFMS
- 2 Jours d'immersion professionnelle
- Accompagnement collectif avec un cadre formateur de l'IFMS



Finalité de la formation :

Une **attestation** de formation délivrée par l'IFMS.

FORMATION ACTION AU TUTORAT des professionnels PARAMÉDICAUX

Public :

Infirmiers, infirmiers spécialisés, IBODE, IADE, puéricultrices, ergothérapeutes, pédicures-podologues, techniciens supérieurs en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, manipulateurs d'électroradiologie médicale, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens, préparateurs en pharmacie, psychomotriciens, techniciens de laboratoire médical.



Durée :

28 heures réparties sur 4 jours



Nombre de participants :

groupe de 12 à 16 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

470 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 12 à 16 participants * :

4 630 € TTC

* Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS formés au tutorat de stage

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels paramédicaux, la qualité de l'encadrement en stage des étudiants et élèves paramédicaux.

- Mobiliser les différents référentiels d'activités, de compétences, de formation et d'évaluation
- Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des étudiants/élèves et de leur propre développement
- Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des étudiants/élèves
- Aider à la construction d'outils d'encadrement

Conforme à l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux et à l'orientation Nationale n°22: Maîtrise de stage et tutorat

FORMATION ACTION AU TUTORAT des professionnels PARAMÉDICAUX (suite)



Dates à l'IFMS :

Session Manipulateurs en Électro Radiologie Médicale

Session 1 :

31 janvier et 1^{er} février 2019
et 21 et 22 mars 2019

Session 2 :

14 et 15 novembre 2019
et 12 et 13 décembre 2019

Session Paramédicaux

Session 1 :

28 et 29 mars 2019
et 2 et 3 mai 2019

Session 2 :

3 et 4 octobre 2019
et 7 et 8 novembre 2019

En intra :

dates à négocier entre les deux
structures

Contenu du programme :

1^{ère} journée

- Mobilisation des différents référentiels de formation : activités, compétences, critères de validation du stage, évaluation par les tuteurs – portfolio, outils de suivi du stagiaire, stage qualifiant ...

2^{ème} journée

- Construction de situations prévalentes
- Réflexion et élaboration de parcours de stage

3^{ème} journée

- Approche pédagogique de la fonction de tuteur
- Situation d'encadrement

4^{ème} journée

- Analyse réflexive: analyse de situation et analyse de pratiques

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthode expositive
- Travail de groupes / partages d'expériences
- Jeux de rôles
- Analyse réflexive



Finalité de la formation :

Une **attestation** de Développement Professionnel Continu (DPC) délivrée par l'IFMS.

FORMATION ACTION SPÉCIFIQUE AU TUTORAT DES PROFESSIONNELS AIDES-SOIGNANTS

Public :
Aide-soignants



Durée :
14 heures réparties sur 2 jours



Nombre de participants :
groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :
235 € TTC, repas compris
**Coût en intra pour un groupe
de 6 à 12 participants * :**
2 315 € TTC

** Coûts identiques pour Valenciennes et
Maubeuge*



Intervenants :
Formateurs de l'IFMS formés au
tutorat de stage



Dates à l'IFMS :
Session 1 : 7 et 8 mars 2019
Session 2 : 25 et 26 avril 2019
Session 3 : 21 et 22 novembre 2019

En intra :
dates à négocier entre les 2
structures

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vise à améliorer, par les professionnels aides-soignants, la qualité de l'encadrement en stage des élèves aides-soignants.

- Mobiliser le référentiel de formation
- Initier et/ou conforter les professionnels à la démarche réflexive au bénéfice des élèves aides-soignants et de leur propre développement
- Repérer et analyser les situations d'apprentissage favorisant la professionnalisation des élèves aides-soignants
- Aider à la construction d'outils d'encadrement

Contenu du programme :

1^{ère} journée :

- Mobilisation du référentiel de formation : activités, compétences, évaluation par les tuteurs, outils de suivi du stagiaire, port-folio,...
- Missions du tuteur

2^{ème} journée :

- Analyse réflexive sur les situations d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthode expositive
- Travail de groupes / partages d'expériences
- Jeux de rôles
- Analyse réflexive



Finalité de la formation :
Une **attestation** de formation
délivrée par l'IFMS.

FORMATION ACTION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL

Public :

Médecins, cadres de santé, infirmiers, manipulateurs en électroradiologie médicale, aides-soignants, ambulanciers, aides médicaux sociaux, auxiliaires de vie, agents de service hospitalier.



Durée :

21 heures réparties sur 3 jours



Nombre de participants :

groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS * :

352 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants * :

3 472 € TTC

** Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge*



Intervenants :

Formateurs PRAP 2S certifiés par l'INRS



Dates à l'IFMS :

Session 1 : 5, 6 et 12 mars 2019

Session 2 : 3, 4 et 11 octobre 2019

En intra :

dates à négocier entre les 2 structures

Objectifs pédagogiques :

- Participer à la diminution des risques de survenue d'accidents de travail et de maladies professionnelles
- Participer à l'amélioration des conditions de travail
- Rendre le salarié acteur de sa propre prévention
- Rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la PRAP en proposant de manière concertée des améliorations techniques, organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il y a possibilité d'agir.

Contenu du programme :

- Repérer et connaître les risques de son métier
- Observer et analyser sa situation de travail
- Participer à la maîtrise du risque

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes participative, interrogative, explicative, directive, heuristique
- Ateliers gestuels
- Travaux intersession
- Travaux de groupes/ partage d'expériences



Finalité de la formation :

Un certificat de l'INRS d'une validité de 2 ans.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL

Public :

Médecins, infirmiers, manipulateurs en électro radiologie médicale, aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, ambulanciers, agents des services hospitaliers.

Objectifs pédagogiques :

- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP, compte tenu de l'évolution du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Partage d'expérience de chaque acteur avec retour sur les projets mis en place



Durée :

1 journée de 7h



Nombre de participants :

Groupe de 6 à 12 personnes



Coût individuel à l'IFMS* :

117 € TTC, repas compris

Coût en intra pour un groupe de 6 à 12 participants* :

1 157 € TTC

* Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge

⚠ Les coûts indiqués sont ceux de 2018. Tarifs CESU 2019 non connus au jour de l'édition du catalogue de formation.



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS, certifiés par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)



Date à l'IFMS :

10 octobre 2019

En intra :

dates à négocier entre les deux structures

Contenu du programme :

- Évolution des différents enjeux
- Dispositifs de formation PRAP
- Référentiels de compétences et de certification
- Évolution des pratiques et actualités
- Evaluation des compétences

Évaluation des compétences :

Fiche individuelle d'évaluation du référentiel INRS



Finalité de la formation :

Délivrance d'un **certificat** de l'INRS d'une validité de 2 ans.

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRAIRE PAR LA VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE

Public :

- Tout infirmier diplômés d'Etat, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et qui justifie d'au moins 1 an en équivalent temps plein, d'expérience en rapport direct avec le diplôme visé.
- Candidat recevable détenteur du livret 1

Objectifs pédagogiques :

Accompagner le candidat au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur par la VAE

- Accompagnement à l'écriture du livret 2
- Préparation à l'explicitation orale de son dossier et de son expérience



Durée :

En suivi collectif :
3,5 jours de 7h + 4h en individuel
avec le formateur

En suivi individuel :
15 heures



Nombre de participants :

En suivi collectif : groupe de 4 à 8
personnes



Coût individuel sur l'exercice 2019 :

En suivi collectif :
479 € TTC par personne

En suivi individuel :
612 € TTC



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS



Dates à l'IFMS :

En collectif : 13 novembre
2018 (journée complète) et 11
décembre 2018, 5 février, 26
mars, 7 mai et 6 juin 2019 (demi-
journée + 4h de suivi individuel)

En individuel : à négocier avec le
formateur

Contenu du programme :

- Présentation du dispositif VAE et du livret 2
- Clarification de la méthodologie d'un travail de recherche
- Développement de la pertinence dans la narration écrite des situations de soins
- Mise en évidence de la réflexivité des candidats
- Préparation à l'entretien oral devant le jury avec exercices de simulation

Méthodes et outils pédagogiques :

- Travail individuel
- Travaux de groupes/ partage d'expériences
- Coaching individualisé
- Exercices d'entraînement à l'oral



Finalité de l'accompagnement :

- Constitution du livret 2
- Préparation à l'argumentation orale pour le jury de VAE IBODE

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS AU DIPLÔME D'AIDE-SOIGNANT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE

Public :

Toute personne - quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation - qui justifie d'au moins 3 ans en équivalent temps plein (soit 4 200 heures au cours des 12 dernières années) d'expérience, en rapport direct avec le diplôme visé.



Durée :

Candidat ne connaissant pas son statut de recevabilité :

3,5 jours + 4h en individuel avec le formateur

Candidat recevable détenteur du livret 1 :

3 jours de 7h + 4h en individuel avec le formateur



Nombre de participants :

En suivi collectif : groupe de 4 à 8 personnes



Coût individuel à l'IFMS* :

En suivi collectif de 3 j. + 4h :

428 € TTC par personne

En suivi collectif de 3,5 j. + 4h :

479 € TTC par personne

En suivi individuel de 15h :

612 € TTC par personne

** Coûts identiques pour Valenciennes et Maubeuge*



Intervenants :

Formateurs de l'IFMS

Objectifs pédagogiques :

Accompagner le candidat au Diplôme d'état d'Aide-Soignant par la VAE :

- accompagnement à la constitution du livret 1
- accompagnement à l'écriture du livret 2
- préparation à l'explicitation orale de son dossier et de son expérience

Contenu du programme :

- Présentation du dispositif VAE et des livrets
- Développement de la pertinence dans la narration écrite des situations de soins
- Préparation à l'entretien oral devant le jury avec exercices de simulation

Méthodes et outils pédagogiques :

- Travail individuel
- Travaux de groupes/ partage d'expériences
- Coaching individualisé
- Exercices d'entraînement à l'oral



Dates à l'IFMS :

En collectif :

- J 1 : 26 février et 27 février 2019
matin

- J 2 : 7 mars 2019

- J 3 : à définir

En individuel :

15h à négocier avec le formateur



Finalité de l'accompagnement :

Constitution des livrets 1 et 2 et préparation à l'argumentation orale pour le jury de VAE Aide-Soignant.



Avenue Desandrouin, 59300 Valenciennes

Horaires d'ouverture de l'accueil :
du lundi au jeudi de 8h à 17h45, vendredi de 8h à 16h

Téléphone : 03.27.14.36.36

accueil-ifms@ch-valenciennes.fr
<https://www.ch-valenciennes.fr/formation/ifms/>